

**La médiathèque
François-Mitterrand
de Poitiers :
traitement du fonds
Arthur Labbé de la Mauvinière**

Anne-Laurence Mennessier

Sous la direction de Régis Rech
Directeur-adjoint de la bibliothèque municipale de Poitiers

Sommaire

INTRODUCTION	4
PARTIE 1 : LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS-MITTERRAND DE POITIERS	6
1. HISTORIQUE.....	6
2. ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS	8
2.1. <i>Organisation interne</i>	8
2.2. <i>Le réseau</i>	8
2.3. <i>Le personnel</i>	9
2.4. <i>Les moyens matériels</i>	9
3. LES MISSIONS	10
3.1. <i>La lecture publique</i>	11
3.2. <i>L'action culturelle</i>	11
3.3. <i>La vocation patrimoniale</i>	13
4. LES COLLECTIONS	14
4.1. <i>Les acquisitions</i>	14
4.2. <i>Les collections non patrimoniales</i>	15
4.3. <i>Les collections patrimoniales</i>	16
4.4. <i>Les fonds particuliers</i>	16
5. LES PUBLICS	17
PARTIE 2 : SPÉCIFICITÉS ET PROJETS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE POITIERS	19
1. UN POINT FORT : LE PÔLE ASSOCIÉ "CIVILISATION MÉDIÉVALE"	19
1.1. <i>Contexte</i>	19
1.2. <i>Fonctionnement</i>	19
1.3. <i>Bilan et perspectives</i>	21
2. LES PROJETS EN COURS À LA BMVR DE POITIERS	22
2.1. <i>Un soutien plus affirmé au réseau</i>	22
2.2. <i>Les projets informatiques</i>	23

PARTIE 3 : MES ACTIVITÉS DE STAGIAIRE	26
1. PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE	26
1.1. <i>Participation aux activités courantes de la médiathèque.....</i>	26
1.2. <i>Association à des fonctions de responsabilité</i>	26
2. PRÉSENTATION DU FONDS ARTHUR LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE ET MISSIONS DU STAGE.....	27
2.1. <i>Le fonds Arthur Labbé de la Mauvinière.....</i>	27
2.2. <i>L'exposition</i>	28
2.2.1. Sélection des documents.....	29
2.2.2. Mise en place de l'exposition	30
2.2.3. Communication	30
2.3. <i>Le plan de classement.....</i>	31
CONCLUSION.....	34
BIBLIOGRAPHIE	35
TABLE DES ANNEXES	38

Introduction

Mon stage d'étude s'est déroulé à la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers, au département « patrimoine et recherche » du 31 août au 20 novembre 2004.

Mon choix s'est porté sur une bibliothèque municipale car je n'avais jusqu'alors jamais travaillé dans ce type de structure ; de plus le sujet de stage proposé m'a d'emblée paru particulièrement séduisant. La bibliothèque de Poitiers est une bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) au profil peut-être classique mais intéressant : une médiathèque disposant d'une situation privilégiée en centre-ville, une fréquentation importante (à la fois du grand public et des étudiants), des collections riches et multi-support, un réseau dynamique, des ambitions fortes en matière socio-culturelle. C'est aussi un établissement qui a trouvé son rythme depuis l'ouverture en septembre 1996 de la médiathèque centrale François-Mitterrand, ce qui permet de disposer de bilans et d'expériences après 7 années pleines de fonctionnement. C'est enfin un établissement qui continue de faire des projets pour l'avenir.

De plus, la taille de l'établissement permettait aussi d'envisager et d'observer toutes les facettes du travail en bibliothèque, depuis les activités de prêt-retour jusqu'à l'action culturelle en passant par la gestion d'un fonds spécialisé et les relations entre la médiathèque centrale et les annexes du réseau. S'il ne m'a pas été possible de connaître en détail les activités et attributions de chacun, le stage a en revanche été l'occasion d'observer le fonctionnement global d'un établissement et de son réseau du point de vue de l'équipe d'encadrement et de participer de façon plus directe à l'activité de certains collègues ou services. Je tiens d'ailleurs à remercier l'équipe de direction ainsi que l'ensemble du personnel de la bibliothèque de Poitiers pour son accueil et sa disponibilité, et notamment le personnel des départements « patrimoine et recherche » et « action culturelle » avec lesquels j'ai été amenée à travailler plus particulièrement au cours de ce

stage. Ma curiosité initiale était de voir comment, de façon concrète, une bibliothèque pouvait traiter un fonds un peu spécifique (en l'occurrence une collection d'éphémères) et le valoriser. Le thème du mois du patrimoine écrit étant justement « curiosités et éphémères », l'occasion m'a été donnée d'assister au colloque de Chambéry¹ et de voir plusieurs expositions réalisées dans le cadre de cette manifestation. Il était particulièrement motivant d'avoir un sujet de stage correspondant à une thématique retenue au niveau national.

Ce stage a été très enrichissant, aussi bien dans ses aspects techniques (traitement d'un fonds, participation aux diverses activités d'une bibliothèque) qu'en ce qui concerne la compréhension du fonctionnement d'un établissement de lecture publique de taille importante. Ce rapport de stage tentera de rendre compte de cet apprentissage, en évoquant successivement l'organisation de la bibliothèque de Poitiers, ses points forts et ses projets, et enfin mes activités plus spécifiques de stagiaire.

¹ « Ephémères et curiosités : un patrimoine de circonstances ». Colloque de Chambéry : 23-24 septembre 2004. Organisé sous l'égide de la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation (FFCB), avec le concours du Ministère de la culture et de la communication (Direction du livre et de la lecture).

Partie 1 : La médiathèque François-Mitterrand de Poitiers

1. Historique²

La ville de Poitiers a connu plusieurs initiatives précoces visant à créer une bibliothèque publique, mais ces tentatives ne se sont pas concrétisées ou ont été de courte durée. Comme dans la plupart des autres villes françaises, la Bibliothèque municipale actuelle tire son origine des confiscations révolutionnaires. Après la mise à la disposition de la nation des biens du clergé en 1789, le décret du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794) crée une bibliothèque ou dépôt littéraire dans chaque chef lieu de district. A Poitiers, Dom Hugues Mazet, bibliothécaire depuis octobre 1792, établit sept catalogues qui recensent près de 32 000 ouvrages. Ceux-ci proviennent en particulier des collections de l'évêché, mais aussi des chapitres (ceux de la cathédrale Saint-Pierre et des collégiales Saint-Hilaire et Sainte-Radegonde), des abbayes et couvents, du collège des Jésuites ou des établissements religieux voisins (Châtelleraut, Civray, Loudun...). Des collections de nobles émigrés sont aussi saisies, comme celles du marquis de Nieul, du marquis de Vitré et du Comte de Voyer d'Argenson. La bibliothèque de Poitiers ouvre ses portes pour la première fois en janvier 1797.

Au total, au cours de la période révolutionnaire, ce sont plus de 45 000 volumes, imprimés et manuscrits, provenant de bibliothèques ecclésiastiques et de collections privées, qui ont pu être rassemblés dans l'ancien collège des Jésuites de Poitiers. Mais ce fonds important subit des restitutions, des ventes et des dispersions : en 1804, pour pouvoir accueillir les élèves du nouveau lycée de

² Compte, Jean-Marie et Rech, Régis. « Poitiers, bibliothèque municipale ». In *Patrimoine des bibliothèques de France*, VII, Paris : Payot, 1995.

Poitiers, Dom Mazet doit désigner 12 à 13 000 volumes qui sont vendus 3 000 francs à un habitant de Poitiers. En 1812-1813, les collections et la bibliothèque déménagent dans l'école de droit, sur le parvis de Notre-dame la Grande. Dom Mazet décide de conserver les quelques 12 000 ouvrages inscrits dans les catalogues, et de vendre les 7290 autres afin de financer les frais de transport et d'aménagement de la bibliothèque. En 1813, il ne reste donc que 12 536 volumes du fonds originel. Les pertes récentes sont compensées en partie par l'acquisition de la bibliothèque personnelle de Dom Mazet, achetée à ses héritiers par le nouveau bibliothécaire, l'abbé Gibault, et par une série de dons et legs au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Dès la fin du XIX^e siècle, le bâtiment se révèle trop étroit ; une nouvelle construction, dans le prolongement de l'école de droit, est donc réalisée entre 1899 et 1901. Ce bâtiment moderne, lumineux et spacieux est utilisé pendant près d'un siècle comme bibliothèque d'étude. Le développement des collections et l'accroissement des publics nécessitent la création de la première bibliothèque de lecture publique, installée à l'hôtel Aubaret de 1971 à 1991, puis à l'espace Mendès-France de 1991 à 1996. Le réseau se dote à partir des années 1960 et 1970 de plusieurs annexes et d'un bibliobus pour desservir les quartiers plus éloignés du centre-ville.

La décision d'implanter une médiathèque dans un nouveau bâtiment au cœur de la ville remonte à 1988. Les 3 architectes, Laurent et Hervé Beaudouin et Sylvain Giacomazzi, ont réparti 8000 m² (SHON) sur 6 niveaux, dans une construction moderne située juste dans le secteur sauvegardé, derrière l'ancienne bibliothèque d'étude. Trois niveaux (de N0 à N2) sont consacrés à l'accueil des publics, deux niveaux en sous-sol abritent les magasins, et le niveau supérieur (N3) les bureaux du personnel. La médiathèque François-Mitterrand a ouvert ses portes au public en septembre 1996 ; elle est, avec celle de la Rochelle, l'une des deux BMVR de la région Poitou-Charentes.

2. Organisation générale et moyens

2.1. Organisation interne

L'établissement est en régie municipale : sa tutelle est la seule mairie de Poitiers, même s'il dessert de fait les habitants de la communauté d'agglomération de Poitiers (CAP). Le réseau des médiathèques de Poitiers est constitué d'une médiathèque centrale, la BMVR François-Mitterrand, et de son réseau comprenant 4 bibliothèques annexes, un bibliobus et une ludothèque.

La Médiathèque François-Mitterrand est divisée en 6 départements et un service. Deux départements ont une vocation transversale affirmée : l'action culturelle et l'accueil-réseau, qui sont tous deux amenés à agir en coordination et concertation avec les bibliothèques du réseau. Le département « Maison du Moyen Age » est une spécificité de la médiathèque liée à son statut de pôle associé³. Les autres sont des départements plus classiques : « administration générale et ressources humaines », « patrimoine et recherche », « imprimés », « image et son ». Il faut ajouter à ces départements le service de coordination informatique qui exerce des responsabilités transversales et est directement rattaché à la direction de l'établissement.

2.2. Le réseau

La médiathèque François-Mitterrand est à la tête d'un réseau de 4 annexes, d'un bibliobus ainsi que d'une ludothèque, service municipal intégré en 1993. Les annexes (les Couronneries, ouverte en 1972 ; la Blaiserie, en 1981 ; Trois-Cités, en 1984 ; Médiasud, en 1990) sont pour les deux dernières des médiathèques. La volonté politique a toujours été de soutenir ces bibliothèques de quartier face au grand établissement prestigieux qu'est la médiathèque centrale. Une réflexion est

actuellement en cours pour redéfinir le rôle et la politique de ces établissements de proximité⁴.

Le réseau documentaire s'étend également à plusieurs établissements culturels et d'enseignement de la ville : le conservatoire national de région, l'école des Beaux-arts, et le musée Sainte-Croix.

2.3. Le personnel

Au total, 122 personnes travaillent dans les bibliothèques municipales, dont environ 90 à la médiathèque centrale. La bibliothèque est donc relativement bien dotée en personnel : 116 ETP (équivalent temps-plein) pour une population à Poitiers intra-muros d'environ 85000 habitants (125000 pour la communauté d'agglomération). Cela permet une amplitude horaire importante : la médiathèque est ouverte au public 251 jours par an à raison de 42 heures par semaine, dont 2 soirées en nocturne jusqu'à 22 heures (sauf de juin à septembre). Les catégories A sont au nombre de sept : une personne (un attaché d'administration) pour la filière administrative, et 6 pour la filière bibliothèque (2 conservateurs d'Etat, un conservateur territorial et 3 bibliothécaires territoriaux, tous responsables d'un et parfois de deux départements). Les catégories B et C représentent respectivement 21,5 et 70,5 % des personnels (pour les catégories C, 30% du total appartiennent à la filière technique et non à la filière bibliothèque).

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2003 à 2,98 millions d'euros, charges incluses⁵.

2.4. Les moyens matériels

L'ouverture de la médiathèque centrale a permis un réel rattrapage en matière de locaux : la ville de Poitiers se situe au quatrième rang du classement Livres-

³ Voir partie 2.

⁴ Voir partie 2.

⁵ Chiffre tiré du rapport annuel 2003 de la bibliothèque municipale de Poitiers.

Hebdo de juin 2004⁶ en terme de surface disponible par habitant et au premier rang pour les places assises. Sur l'ensemble du réseau, la surface est de 147 m² disponibles pour 1000 habitants, et de 1 place assise pour 90 habitants.

La situation est beaucoup plus contrastée du point de vue informatique. L'ensemble du réseau dispose d'un nouveau logiciel (le SIGB AB6, qui a succédé au logiciel Loris en 2004) considéré comme performant - et parfois complexe - par le personnel. En revanche, si la médiathèque est équipée d'un parc informatique récent et suffisant pour le personnel comme pour le public (le parc informatique total comprend 200 postes en 2004), elle ne propose à ce public qu'un seul accès internet, ce qui est ressenti comme notoirement insuffisant par les usagers et par une partie du personnel. Les bibliothèques de quartier ne proposent quant à elles aucun accès internet public. Il s'agit là d'un blocage politique (au niveau de la direction de la bibliothèque), et non pas financier ou technique.

3. Les missions

La bibliothèque ne dispose pas de document type « charte documentaire » définissant et exposant ses missions à son public. Toutefois, des documents internes ou destinés à la consultation publique (par exemple le catalogue de l'exposition *Chroniques poitevines : Deux siècles de bibliothèque à Poitiers*⁷) insistent sur 3 missions principales dont aucune ne doit être assurée au détriment des autres.

⁶ *Les villes où il fait bon lire*. Livres-Hebdo n°560, 4 juin 2004.

⁷ Médiathèque François-Mitterrand. Poitiers. *Deux siècles de bibliothèque à Poitiers*. Exposition du 27 Juillet au 25 Septembre 2004, Poitiers : médiathèque François-Mitterrand, 2004.

3.1. La lecture publique

La médiathèque François-Mitterrand est une bibliothèque publique, qui développe des collections pluridisciplinaires et encyclopédiques. Si elle est marquée par sa tradition de bibliothèque d'étude et par la fréquentation assidue des étudiants, chercheurs et enseignants de l'Université, elle n'en oublie pas pour autant sa vocation à offrir une documentation variée et actuelle à tous les publics.

La mission de lecture publique a longtemps été de la seule responsabilité du réseau. Alors que la bibliothèque d'étude héritée du XIX^e siècle accueillait chercheurs et érudits, un bibliobus (en 1967) puis une salle de "lecture populaire" (en 1971 dans l'hôtel Aubaret) offraient des documents en libreaccès. La création des bibliothèques de réseau à partir des années 1970 contribue à rattraper le retard, en créant des établissements de proximité proposant des collections pluridisciplinaires. L'ouverture de la médiathèque François-Mitterrand (BMVR) en 1996 a permis de doter la ville d'un établissement de lecture publique central et prestigieux, largement adopté par le public et de dynamiser l'ensemble du réseau. Ce dernier a effectué en 2003 près de 900 000 prêts, tous documents confondus.

Cette mission de lecture publique s'oriente aussi en direction des publics spécifiques ou empêchés : la salle John Milton accueille ainsi les malvoyants et non-voyants et met à leur disposition des livres sonores et du matériel de lecture (agrandissement, transcription en braille). Le service de portage à domicile s'étend progressivement après avoir été "testé" sur le quartier Bellejouanne (bibliothèque Médiasud) ; la bibliothèque de rue assure un contact avec un public (et notamment des enfants) qui traditionnellement ne fréquente ni la médiathèque ni les établissements du réseau. La médiathèque est par ailleurs entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

3.2. L'action culturelle

L'action culturelle représente un département spécifique de la médiathèque, au même titre par exemple que le patrimoine et la recherche, et ce depuis l'ouverture

en 1996. Ceci traduit la volonté politique -aussi bien de la part de la municipalité que de l'établissement- de faire de l'action culturelle une des missions prioritaires de la médiathèque et de son réseau.

Le département comprend 3 personnes (soit 2,5 ETP) : une bibliothécaire (responsable du service), une assistante de conservation et une agent du patrimoine ; ces personnes travaillent bien évidemment en concertation avec les responsables des autres départements et avec les bibliothèques du réseau. Le service action culturelle est ainsi à la croisée des autres départements.

La politique culturelle de l'établissement se fait en étroite concertation avec la Ville de Poitiers et en particulier avec l'adjointe chargée de la culture. La programmation comprend trois niveaux :

- Les manifestations nationales (comme les *journées du patrimoine*, *Lire en fête*, le *Mois du patrimoine écrit*, etc...) sont quasi-systématiquement suivies : médiatisées, elles sont bien relayées au niveau local et très appréciées du public. Elles sont parfois couplées avec des manifestations régionales ("Littératures Métisses" par exemple, au moment de *Lire en fête*) proposées par l'office du livre.
- Une programmation interne de rendez-vous réguliers, organisés par l'une ou l'autre des bibliothèques du réseau (*l'heure du conte* par exemple) ou en partenariat (avec le conservatoire national de région pour les "concerts-découvertes", avec le musée pour les "lectures croisées"...).
- Une programmation interne de manifestations ponctuelles. Les sollicitations extérieures sont nombreuses venant d'artistes ou d'associations qui proposent un projet d'animation ou d'exposition. Une commission de sélection comprenant 5 membres a été instaurée afin de choisir parmi ces propositions des projets pas forcément médiatisés mais de qualité et en accord avec la politique culturelle générale.

Depuis 1998 les *Carnets de la médiathèque* annoncent au public les événements culturels ; le programme est également disponible depuis peu sur le portail internet

de la médiathèque⁸.

Le budget du département action culturelle provient de deux sources : les crédits d'établissement et les subventions. Pour les crédits d'établissement, il n'existe pas de ligne budgétaire spécifique dévolue à l'action culturelle mais plusieurs lignes qui l'alimentent (transport, assurance, petit et gros matériels, expositions...). Le rapport annuel de 2003 fait état de 22 644€ dépensés par la bibliothèque pour les animations. Les subventions (provenant notamment de la DRAC, du CNL et de la Ville de Poitiers) représentent une part importante du budget ; en contrepartie cela occasionne un lourd mais utile travail de préparation des dossiers et de rédaction de bilans écrits.

3.3. La vocation patrimoniale

La prise de conscience de la valeur du patrimoine de la bibliothèque de Poitiers s'accompagne d'un soutien financier complémentaire de la part de la municipalité pour les acquisitions exceptionnelles et la restauration. En accordant ces crédits, la ville permet à la bibliothèque de préserver et d'accroître ce patrimoine, notamment d'intérêt régional : 3 *livres d'Heures* à l'usage de Poitiers ont ainsi pu être acquis entre 1998 et 2002 ; un manuscrit moderne (le *Journal* d'Antoine Denesde, marchand ferron à Poitiers) a été acheté en 2003 et cette année c'est un incunable, imprimé à Poitiers vers 1476, qui a rejoint les collections. Des crédits exceptionnels peuvent aussi être attribués par la DRAC, le Conseil Général ou le Conseil Régional.

Cette mission patrimoniale de conservation a retrouvé des moyens matériels décents avec la construction de la médiathèque François-Mitterrand. Les collections sont abritées dans des magasins modernes et fonctionnels. Les locaux respectent les normes en matière de température et d'hygrométrie ; l'éclairage est limité dans la réserve des ouvrages rares. Depuis 2002, un budget d'environ

⁸ <http://www.bm-poitiers.fr>

15000 € est dégagé pour permettre la restauration de documents abîmés (livres anciens et documents iconographiques). Un agent du patrimoine est par ailleurs formé pour effectuer des réparations courantes sur des documents anciens, notamment les reliures. Les collections les plus précieuses font l'objet de campagnes de photographie, de microfilmage et/ou de numérisation.

L'accès aux collections, patrimoniales ou non, est à envisager d'un double point de vue : intellectuel et physique. L'accès intellectuel est assuré par le catalogue de la bibliothèque, dont la rétroconversion est encore en cours pour le fonds ancien. Du point de vue de la communication physique des documents, la médiathèque dispose d'une salle dévolue à la consultation des documents patrimoniaux. Elle dispose également d'un espace d'exposition de 150 m² environ et de la salle Jean-Richard Bloch, qui peut accueillir une centaine de personnes pour des conférences, projections, *etc...*

Les missions culturelles et patrimoniales se rejoignent lors d'évènements tels que les expositions, qui attirent à la médiathèque un large public et donnent lieu parfois à la parution d'un catalogue.

4. Les collections

Conformément aux missions de l'établissement, la bibliothèque développe des collections multi supports, encyclopédiques et à destination de tous les publics.

4.1. Les acquisitions

En 2003, l'établissement a consacré à ses acquisitions (tous documents confondus) la somme de 307859 € provenant de crédits municipaux et de crédits CNL. Il faut ajouter à cette somme les acquisitions réalisées au titre du pôle

associé (sur des crédits Bnf⁹) et les acquisitions à titre gracieux (échanges, dons...). La médiathèque est titulaire du Dépôt Légal Imprimeur (DLI) de la région qui comprend les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Maritime. Ainsi, près de 1000 monographies et 500 titres de périodiques viennent enrichir chaque année les collections des bibliothèques municipales. Un exemplaire est destiné à la conservation, l'autre est mis en circulation dans le réseau¹⁰.

Il n'existe pas de plan de développement des collections, ni à l'échelle du réseau ni à celle de la médiathèque. Il n'existe pas non plus de politique documentaire formalisée, mais des réunions d'acquisitions par secteur ont lieu régulièrement dans le réseau. Pour les achats, chaque département de la médiathèque et chaque membre du réseau reçoit une enveloppe budgétaire qu'il répartit à son tour suivant ses domaines d'acquisition et ses priorités. La gestion des commandes et des réceptions, ainsi que le suivi de chaque enveloppe et sous-enveloppe, se fait sur le module acquisitions du logiciel AB6.

4.2. Les collections non patrimoniales

Le module statistique d'AB6 ainsi que le souci de garder une trace claire et objective de l'activité de l'établissement permettent de connaître précisément le nombre de documents, qu'ils soient ou non en libre-accès, appartenant à la bibliothèque. Pour les collections non patrimoniales, les chiffres communiqués à la DLL dans le rapport 2003 sont les suivants :

- 552 007 imprimés (dont 437 984 en libre-accès)
- 31 237 phonogrammes
- 497 cédéroms
- 13111 vidéogrammes
- 1312 documents graphiques (de l'artothèque)

⁹ Voir partie 2.

¹⁰ Une réforme du dépôt légal devrait voir le jour courant 2005. Le nombre d'exemplaires devrait passer de quatre (actuellement) à deux pour le dépôt légal éditeur, et de deux à un seul pour le dépôt légal imprimeur. La question de l'utilisation du seul exemplaire imprimeur par les BDLI reste à éclaircir : va-t-il être destiné à la conservation ? A la seule consultation sur place ? Sera-t-il prêtable par l'intermédiaire du PIB ?

4.3. Les collections patrimoniales

Héritées pour l'essentiel des confiscations révolutionnaires, les collections patrimoniales sont quantitativement modestes au regard du passé universitaire de la ville et de sa longue tradition d'imprimerie. La Médiathèque compte 1108 manuscrits, dont 145 manuscrits médiévaux. Le plus ancien est *l'Evangélaire de Sainte-Croix*, daté des années 830, et le plus célèbre la *Vie de Sainte-Radegonde* par Vence Fortunat copié vers 1100 à Poitiers ou à Tours. Les livres d'heures sont bien représentés, certains enluminés par Jean Bourdichon et son atelier. Le fonds compte aussi 290 incunables, dont le premier incunable connu imprimé à Poitiers vers 1476, un *Tractatus de indulgentiis* de Jean de Fabrica, acquis en 2004 par préemption lors d'une vente aux enchères à Châtelleraut.

4.4. Les fonds particuliers

Comme quelques autres bibliothèques municipales en France, la bibliothèque municipale de Poitiers a pour particularité de conserver également les archives municipales (antérieures à 1870).

Au cours de son histoire, la bibliothèque a reçu plusieurs dons et legs importants, dont nous ne mentionnons ici que quelques-uns.

- Le fonds Bélisaire Ledain (1832-1897), entré à la bibliothèque en 1900, compte 3000 imprimés relatifs surtout à l'histoire et l'archéologie, mais aussi des liasses d'archives contenant des centaines de documents originaux sur Poitiers et le département des Deux-Sèvres. Il contient aussi quelques 2500 documents iconographiques ainsi que 900 médailles et monnaies, de l'Antiquité à l'époque moderne.
- Le fonds Arthur Labbé de la Mauvinière, provenant d'un riche banquier et bibliophile de Châtelleraut a rejoint la bibliothèque en 1916. Notre stage a consisté à proposer un classement et un conditionnement des gravures, brochures, affiches, tracts et documents divers collectés par Labbé de la Mauvinière, et à organiser une exposition dans le cadre du *Mois du*

patrimoine écrit dont le thème était « Curiosités et éphémères ». Parallèlement, Labbé de la Mauvinière avait aussi constitué une remarquable collection de livres du XVI^e au XIX^e siècle, dont quelques manuscrits.

- Le fonds Jean-Richard Bloch (1884-1947) entré à la bibliothèque en 1981, rassemble 15000 documents sur la littérature française de l'entre-deux-guerres.
- Le fonds Jean Sarrailh (1891-1964) donné en 1998 concerne la littérature et la civilisation espagnoles classiques.

Ces fonds ont conservé leur unité et n'ont pas été intégrés aux collections générales. En revanche, le fonds Alfred Richard (1839-1914), entré en 1915-1916 et provenant d'un ancien archiviste de la Vienne a été dispersé dans le reste des collections. Il a enrichi le fonds local et régional de 3000 imprimés poitevins, le fonds iconographique de plusieurs centaines de dessins et estampes, et le fonds patrimonial de 147 manuscrits.

Ces dernières années, des acquisitions à titre onéreux ont permis de développer les collections de la bibliothèque, notamment les fonds iconographiques.

5. Les publics

La médiathèque bénéficie évidemment de sa situation centrale, dans une ville à forte tradition universitaire (on compte 25 000 étudiants, sur les 125000 habitants de l'agglomération). Les étudiants sont nombreux à fréquenter la médiathèque (sans forcément y être inscrits) et notamment la « salle patrimoine » et la salle de la maison du Moyen Age. La médiathèque et l'ensemble du réseau sont aussi un véritable succès public : 21,59% des habitants de Poitiers sont

inscrits dans le réseau¹¹. Il faut y ajouter les habitants des communes limitrophes, qui s'inscrivent aussi bien à la médiathèque que dans la bibliothèque de quartier la plus proche de chez eux.

La principale caractéristique de ce public inscrit est de connaître un fort taux de renouvellement : il faut procéder chaque année à l'inscription de près de 8000 nouveaux usagers (principalement des étudiants de première année arrivant à Poitiers) et enlever des fichiers presque autant de lecteurs inactifs (des étudiants ayant fini leur cursus universitaire et quitté Poitiers). Depuis le premier janvier 2003, la gratuité est accordée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 16 ans ; à partir de 17 ans l'abonnement¹² permet d'emprunter imprimés, CD audio, cassettes vidéos et DVD sur l'ensemble du réseau. Seules l'artothèque et la ludothèque font l'objet d'un abonnement à part supplémentaire : individuel pour l'artothèque, familial pour la ludothèque. La question du multiabonnement est en cours d'étude : courant 2005, les personnes ou les familles inscrites sur plusieurs points du réseau ne devraient plus avoir qu'une seule carte où sont récapitulés l'ensemble de leurs abonnements.

Le rôle de l'établissement au niveau local et au niveau régional (ne serait-ce que par la richesse de son fonds poitevin) ne fait aucun doute. Mais la bibliothèque de Poitiers a aussi un rayonnement plus important : elle participe au réseau national des pôles associés de la Bibliothèque nationale de France (BnF). De plus, la mise en place de son portail tend à lui donner une visibilité qui dépasse largement le cadre local.

¹¹ Chiffre avancé par Livre-Hebdo. Le rapport annuel 2003 envoyé à la DLL ne demande pas de précisions concernant le taux d'inscrits. Les seules statistiques disponibles sont relatives au nombre d'inscrits ayant effectué au moins un emprunt dans l'année : ce chiffre s'élève à Poitiers à 9962 adultes, 4417 enfants (moins de 17 ans) et 282 collectivités.

¹² En 2004, l'abonnement était de 12,70 € pour les habitants de Poitiers et de 25,40 € pour les lecteurs des communes voisines.

Partie 2 : spécificités et projets de la bibliothèque municipale de Poitiers

1. Un point fort : Le pôle associé "Civilisation Médiévale"

1.1. Contexte

Au début des années 1990, au moment où la Bibliothèque nationale de France (BnF) lance les grandes lignes de sa politique de réseau, cinq partenaires locaux se rapprochent autour d'un objectif commun : la constitution d'un pôle documentaire d'excellence sur la civilisation médiévale. Le 28 juillet 1994, une convention signée avec la BnF instaure le pôle associé de Poitiers, premier pôle associé à voir le jour. Il regroupe 4 établissements ou services¹³ : la bibliothèque universitaire de Poitiers, la bibliothèque municipale, le CESCUM (Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale) et le service de l'inventaire de la DRAC. La candidature de Poitiers a pu s'appuyer sur les missions et les ressources documentaires des établissements concernés, mais aussi sur le patrimoine architectural de la ville et de la région ainsi que sur la présence importante de chercheurs et d'étudiants.

1.2. Fonctionnement

Les quatre établissements partenaires regroupés en Association loi 1901, la *Maison du Moyen Age*, se partagent les crédits alloués par la BnF et se répartissent les secteurs d'acquisition. L'appellation « Maison du Moyen Age » est ambiguë puisqu'elle recouvre en fait plusieurs réalités : l'association elle-même, mais aussi

¹³ Un cinquième partenaire, l'abbaye bénédictine de Ligugé, s'est rapidement retiré du projet.

un sous-département de la médiathèque (rattaché au département « patrimoine et recherche ») et enfin une salle de consultation de la médiathèque. Dans cette salle est rassemblée la documentation de niveau recherche sur le Moyen Age, qu'il s'agisse des usuels ou des documents empruntables ; en revanche les achats plus "grand public" dans ce domaine sont répartis dans les espaces de libre-accès des premier et deuxième étages (secteurs philosophie, littérature, arts, histoire...).

Le département "maison du Moyen Age" de la médiathèque reçoit de la BnF 18000 € (sur une somme totale de 60000 € accordée au pôle associé) pour faire des acquisitions dans les domaines qui lui sont dévolus : les aspects politiques, institutionnels, économiques, sociaux et intellectuels du bas Moyen Age, la codicologie et les arts du livre manuscrit, les sources. Ces acquisitions doivent porter majoritairement sur des ouvrages produits hors de France, afin de compléter les collections issues du dépôt légal et disponibles à la BnF. La convention des pôles associés stipule que l'établissement doit consacrer un budget au moins égal au montant de la subvention accordée par la BnF : ce sont donc au total 37500 € que la médiathèque François-Mitterrand dépense pour des achats portant sur le Moyen Age. La convention précise également que le pôle associé a l'obligation de signaler, traiter, fournir (notamment à distance) et conserver ses collections.

Les crédits provenant de la BnF sont utilisés pour des monographies publiées à l'étranger (principalement dans les pays anglo-saxons, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, mais avec une ouverture croissante vers d'autres pays, en particulier d'Europe septentrionale et orientale). Ces crédits sont utilisés "hors marché". Un établissement partenaire ne peut pas acquérir sur ses crédits BnF un titre déjà possédé par un autre partenaire, ceci afin de limiter les doublons.

Les crédits provenant de la médiathèque sont utilisés pour des documents en français, et quel que soit le support (livres, périodiques, CD, CD-Rom).

Le suivi budgétaire et administratif du pôle associé de Poitiers est assuré par la médiathèque François-Mitterrand, qui rédige chaque année un rapport d'activité pour la BnF.

1.3. Bilan et perspectives

Le pôle associé de Poitiers fonctionne bien et permet un volume d'acquisitions et une couverture du sujet remarquables. Pour la médiathèque/maison du Moyen Age, l'année 2004 a permis l'acquisition de 9 titres de périodiques et de 972 documents (382 sur crédits BnF et 590 sur crédits propres). Sur l'ensemble du pôle associé de Poitiers, ce sont 2900 titres qui sont venus enrichir les collections.

La question d'une meilleure signalisation de ces collections reste cependant posée : la médiathèque reçoit peu de demandes de PIB pour son fonds Moyen Age, sans doute par manque de visibilité de ses collections. En effet, la mise en ligne du catalogue de la médiathèque est récente (mars 2004) ; signalons aussi qu'il n'existe pas encore de catalogue commun aux quatre établissements du pôle associé. Le catalogue consultable sur le site de la Maison du Moyen-Age¹⁴ est en fait un "sous-catalogue" de la médiathèque, réduit aux seuls documents concernant le Moyen Age. Ce déficit de PIB peut-être également dû au réflexe des chercheurs qui ont davantage tendance à chercher leur documentation du côté des bibliothèques universitaires et du Sudoc qu'ils connaissent mieux. Deux projets sont en cours : l'élaboration d'un véritable catalogue collectif pour le pôle associé (MMA, CESCO, BU et service de l'Inventaire) ainsi qu'une collaboration en matière bibliographique avec l'éditeur Brépols, ce qui devrait permettre à Poitiers et à la Maison du Moyen Age de voir s'accroître leur réputation.

Une seconde piste de réflexion pour la Maison du Moyen Age est la question du recouvrement de ses collections avec celles de la BnF. Le pôle associé fait bien parvenir à la BnF ses listes d'acquisitions, mais n'a aucune indication sur l'éventuelle utilisation de ces listes par la BnF. Or, dans un contexte de restrictions budgétaires pour la BnF, la question mériterait en effet d'être posée : une politique d'acquisition concertée entre la BnF et ses pôles associés pourrait permettre d'éviter certains doublons (la différence étant cependant que le pôle associé, contrairement à la BnF, est tenu de prêter ses ouvrages) et d'offrir à l'échelle française davantage de titres édités hors de France donc une couverture plus

¹⁴ <http://www.maisondumoyenage.org/index.htm> (consulté le 06/10/2004).

exhaustive de la production internationale.

2. Les projets en cours à la BMVR de Poitiers

Il est certain que la construction de la médiathèque centrale et son ouverture en septembre 1996 ont constitué un projet spectaculaire. L'établissement et son réseau semblent avoir trouvé leur rythme de croisière : pour la deuxième fois consécutive la ville de Poitiers se trouve en deuxième position du classement des "villes où il fait bon lire" établi par *Livres-Hebdo*¹⁵. Ce classement - qui, il est vrai, ne prend que peu de critères en compte¹⁶ - satisfait à la fois les professionnels et les élus parce qu'il récompense une politique volontariste des uns comme des autres. Mais, fort heureusement, des réflexions subsistent et des projets continuent à émerger, à propos de l'extension des services proposés par le réseau ou de l'utilisation croissante de l'outil informatique.

2.1. Un soutien plus affirmé au réseau

La politique de réseau existe à Poitiers depuis longtemps. C'est d'ailleurs la mission du conservateur de la filière territoriale de gérer l'accueil dans tout le réseau ainsi que la coordination de ce dernier. Pour la politique documentaire, des réunions de travail rassemblent régulièrement les acquéreurs de tout le réseau selon leur spécialité (adultes, jeunesse, son et image). De la même façon a lieu une fois par mois une réunion d'action culturelle qui permet au service action culturelle et aux représentants des différents points du réseau de mettre en place les animations, leur calendrier et d'échanger réflexions, idées, expériences voire fiches techniques (à l'issue d'un atelier par exemple). Enfin, une réunion mensuelle d'information dite "de coordination" rassemble les responsables de la médiathèque et du réseau : c'est une occasion d'échanger, de poser des questions d'intérêt

¹⁵ Livres-Hebdo n°560, 4 juin 2004.

¹⁶ Les cinq critères retenus sont les suivants : la surface pour 1000 habitants, le nombre d'habitants par place assise disponible, les prêts par habitant, les usages audio par habitant et les dépenses par habitant.

général, de recueillir des avis, ou de rappeler des consignes ou des procédures valant pour l'ensemble du réseau.

La mise en place du réseau a commencé à la fin les années 1960 avec le bibliobus. Or le bibliobus actuel est ancien et ne sera pas remplacé. Cette "mort annoncée" est l'occasion pour la bibliothèque de repenser son réseau et de le moderniser. Certains bâtiments ont été rénovés (la Blaiserie) ; les deux annexes ne proposant pas encore de documents audiovisuels ont en projet d'en acquérir et de les prêter. L'idée est de développer une spécificité par annexe (l'heure du conte à Médiastud par exemple) et de permettre à chacune de renforcer le lien avec son quartier et ses habitants. Parallèlement est affirmée la volonté de mettre en place des projets à l'échelle du réseau, comme la célébration du bicentenaire de la bibliothèque pour laquelle chaque membre du réseau a proposé et organisé une ou plusieurs animations. Les bibliothèques de quartier devraient ainsi pouvoir affirmer leur identité propre tout en profitant de la notoriété et des moyens du réseau. L'arrêt du bibliobus devrait également coïncider avec le développement de services de proximité, tels que la bibliothèque de rue et le portage à domicile, déjà expérimentés avec succès à la bibliothèque Médiastud. Enfin, la municipalité a annoncé à l'automne 2004 la possibilité d'une construction d'une nouvelle bibliothèque dans le quartier saint-Eloi, jusque là desservi par le bibliobus. Or, plutôt que de créer un nouvel établissement, l'équipe de direction souhaiterait renforcer et moderniser les équipements existants. La discussion sur la forme et l'avenir du réseau est donc au cœur des débats actuels entre la bibliothèque municipale et sa tutelle.

2.2. Les projets informatiques

Bon nombre de projets en cours à la bibliothèque municipale de Poitiers comportent une forte dimension informatique. Ils ont pour objectif de rendre un meilleur service au public, et notamment un service à distance par le biais du portail documentaire et de la passerelle multibases.

Le premier portail de la médiathèque a été livré en décembre 2002. Depuis,

il n'a cessé d'évoluer et le mois de décembre 2004 va voir la fin de la deuxième tranche conditionnelle. Le portail informatique fonctionne avec le produit Bookline de la société Archimed, auquel ont été ajoutées les spécifications de la médiathèque de Poitiers. Ce portail permet un accès standard¹⁷, et un accès par identification qui offre davantage de services. L'accès standard permet les fonctionnalités habituelles : accès aux informations pratiques et aux actualités, consultation du catalogue en ligne par recherche simple ou recherche experte... Depuis le site de la médiathèque, le lecteur peut aussi s'identifier au moyen de son mot de passe et bénéficier de fonctionnalités supplémentaires. Il peut déjà effectuer une réservation de documents ou envoyer des suggestions d'acquisitions ; il pourra bientôt également s'inscrire en ligne. L'une des insuffisances de ce portail (exprimée par le personnel, en l'absence de données sur la satisfaction des usagers), est de ne pas proposer d'accès à des collections numérisées. De plus, et de l'aveu même du service de la coordination informatique de la médiathèque, ce portail aurait besoin d'être retravaillé sur la forme (graphisme, ergonomie de navigation...) mais l'absence de webmestre ne permet pas d'envisager que ce chantier soit traité dans un avenir proche.

La consultation multibases est le second projet informatique en cours, qui devrait voir le jour début 2005. L'objectif est de créer un catalogue collectif entre les bibliothèques universitaires et municipales de Poitiers, grâce à la procédure Z.39-50. Les aspects techniques sont réglés, et la requête unique sur ce catalogue collectif devrait être possible très prochainement, dès que la convention aura été signée entre le président de l'université et le maire de Poitiers.

En outre, d'autres projets plus nettement orientés vers les pratiques professionnelles sont en cours d'étude : par exemple la possibilité de récupérer les notices Electre de façon quotidienne et non plus mensuelle comme c'est actuellement le cas, ou encore la mise en place d'un plan général de récolement des collections avec le module du logiciel AB6.

¹⁷ <http://www.bm-poitiers.fr>

Enfin, la bibliothèque voudrait également mieux traiter et mettre en valeur ses collections. C'est avec cet objectif que nous a été proposé ce travail sur le fonds Arthur Labbé de la Mauvinière.

Partie 3 : Mes activités de stagiaire

1. Participation aux activités de la bibliothèque

1.1. Participation aux activités courantes de la médiathèque

Au cours de ce stage, j'ai pu participer aux activités courantes de la médiathèque : inscriptions des usagers, prêt et retour des documents... J'ai effectué plusieurs permanences au bibliobus, ce qui m'a permis de comprendre la spécificité de ce genre d'équipement et de participer à la réflexion sur son remplacement. J'ai pu faire également quelques suggestions d'acquisitions en rapport avec le sujet de mon stage. J'ai aussi eu la possibilité d'assister à diverses réunions, qu'il s'agisse de réunions d'information (comme les réunions de coordination, les points d'information sur le service public qui ont lieu en général les mardis matins) ou de travail comme les réunions d'action culturelle, ou des réunions thématiques (sur le portage à domicile par exemple).

1.2. Association à des fonctions de responsabilité

Les réunions de direction ont lieu environ un vendredi sur deux, de 10 à 12 heures. Elles rassemblent l'équipe de direction, soit tous les personnels de catégorie A¹⁸. Les thèmes abordés ont été divers et très formateurs.

Ces thèmes ont pu concerner des questions statutaires (quel rôle d'encadrement définir pour les catégories B ?) et de notation (notation de personnels de catégorie B en vue de propositions d'avancement au choix à soumettre à une CAP). Des

¹⁸ Le responsable informatique et le responsable du bâtiment, qui y étaient auparavant conviés, n'assistent plus à ces réunions de direction, leurs fonctions et leurs problèmes étant vraiment trop différents de ceux des responsables de secteurs.

aspects réglementaires ont aussi été envisagés : les réunions ont été en partie consacrées à la rédaction d'une note de service rappelant les consignes à l'intention du personnel (sur les horaires, les pauses, l'utilisation des espaces de repos et du matériel de la médiathèque...) ou à la relecture du nouveau règlement à destination du public de la médiathèque et du réseau. Les réunions de direction sont aussi le lieu où sont préparées les réunions de coordination et où sont débattues les questions de mise en place des manifestations diverses auxquelles participe la bibliothèque (journées du patrimoine, journée des associations...). Enfin, y ont été évoqués des problèmes organisationnels, concernant par exemple la circulation interne de l'information, ou la répartition du travail entre les agents.

Parallèlement à ces activités qui m'ont amenée à découvrir le fonctionnement interne d'une grosse structure et de son réseau, j'ai eu l'occasion de me consacrer à la tâche plus spécifique qui m'a été confiée au cours de ce stage : proposer un traitement et une valorisation pour le fonds Arthur Labbé de la Mauvinière.

2. Présentation du fonds Arthur Labbé de la Mauvinière et missions du stage

2.1. Le fonds Arthur Labbé de la Mauvinière

Arthur Labbé de la Mauvinière a été un collectionneur passionné de documents relatifs au Poitou et surtout à la Vienne¹⁹ (Châtelleraut, Loudun et Poitiers en particulier). Bibliophile averti, il a rassemblé de nombreux manuscrits et des éditions rares de livres imprimés poitevins. La spécificité de sa collection vient des milliers de documents éphémères réunis : affiches, estampes, brochures, tracts politiques et publicitaires, programmes de toute sorte, mais aussi invitations, faire-part, *etc...*, qui, contrairement aux monographies, n'avaient pas encore été traités. Il s'agit surtout d'un fonds d'intérêt local, même si certains documents évoquent

¹⁹ Voir annexes 2 et 3.

des événements nationaux. Si la majeure partie des pièces concerne le XIX^e et le début du XX^e siècles, il faut signaler toutefois un grand nombre de documents datant du XVIII^e siècle (factums en particulier) et de la Révolution française (décrets de l'assemblée nationale).

Le fonds, stocké dans un magasin respectant les normes de température et d'hygrométrie, se présentait à mon arrivée sous forme de liasses. Certaines, déjà constituées, étaient abritées dans des chemises cartonnées et entourées d'une sangle qui pouvaient déchirer les bords des documents. Un classement sommaire avait parfois été effectué par Arthur Labbé lui-même, mais sans continuité : ainsi un classement thématique (par exemple "Elections") co-existait avec un classement géographique (comme "Imprimés divers- Châtelleraut"), un classement chronologique (« Divers-Révolution »), un classement par type de documents (« Décrets ») et un classement par provenance (ainsi "Divers- imprimerie Bruneau-Rossignol de Loudun"). D'autres liasses consistaient en des piles de documents entreposés sur des étagères sans classement, conditionnement ni protection aucune.

L'un des objectifs de ce stage était d'établir un plan de classement cohérent pour cette collection. Un autre aspect du travail a consisté à trier et conditionner une partie de ces documents, étant entendu que, sauf exception, un conditionnement pièce à pièce n'était pas possible et qu'il n'était matériellement pas envisageable de trier l'ensemble de la collection dans les délais du stage. Enfin, il a fallu à partir de ce fonds présenter une exposition dans le cadre du *Mois du patrimoine écrit* dont le thème était cette année "Curiosités et éphémères".

2.2. L'exposition

Le thème retenu pour l'exposition à la médiathèque François-Mitterrand - *Ephémères : la collection d'Arthur Labbé de la Mauvinière* - était volontairement plus réduit que celui du *Mois du patrimoine écrit*. L'exposition a été présentée du 5 au 30 octobre 2004. Les délais de préparation ont été relativement courts et la présence d'une autre exposition *Chroniques Poitevines, deux cents ans de*

bibliothèque à Poitiers ne permettaient d'envisager qu'une exposition modeste. Il n'en reste pas moins que la mise en place de cette exposition a nécessité de s'appuyer sur une démarche et sur l'expérience du département « action culturelle » de la médiathèque.

2.2.1. Sélection des documents

Le préalable a bien sûr consisté à prendre connaissance du fonds Labbé de la Mauvinière, et à sélectionner un certain nombre de pièces susceptibles d'être exposées. La date fixée pour le début de l'exposition étant le 5 octobre, au bout de trois semaines de stage j'ai pu proposer à quelques collègues (les responsables des départements « patrimoine et recherche » et « action culturelle », ainsi que les collègues en charge du fonds ancien et du fonds local) une centaine de documents ainsi que 4 axes thématiques pour l'exposition. Plusieurs critères ont été retenus pour réaliser la sélection des documents à exposer.

- L'intérêt historique ou documentaire immédiat : étant donné le peu de temps avant la mise en place de l'exposition, le travail de documentation ne pouvait être trop important ;
- L'état de conservation du document et sa capacité à être exposé à la lumière ;
- La taille du document : les vitrines permettaient d'exposer des pièces de format A4 maximum, la surface d'exposition était par ailleurs réduite, avec 4 vitrines et 4 portants pour des affiches ;
- Une alternance de documents d'intérêt local avec d'autres d'intérêt plus général ou national ;
- Une alternance de documents représentatifs du genre avec des pièces revêtant un caractère plus inhabituel ;
- La qualité esthétique du document ;
- La présentation d'autant de types de documents que possible (tracts, affiches, bulletins, faire-part, menus, invitations, brochures, *etc...*) de toutes les époques représentées dans le fonds Labbé de la Mauvinière.

Au total, une cinquantaine de documents a été choisie. Elle a été répartie en 4 catégories : les travaux de ville, les documents relatifs à la vie administrative et sociale, les pièces concernant les fêtes et spectacles, et les littératures populaires et savantes.

2.2.2. Mise en place de l'exposition

La suite du travail a consisté à consulter usuels, ouvrages du fonds local et documents de référence afin de rédiger les textes d'accompagnement ainsi que les cartels mis en page par le service d'action culturelle. Il a également fallu prendre contact avec les personnes chargées du traitement des pièces exposées, pour décider ensemble du mode de conditionnement, de présentation ou de reproduction de certaines d'entre elles. Enfin, j'ai bénéficié de l'aide du personnel de l'équipe technique pour la mise en place proprement dite de l'exposition dans le forum de la médiathèque.

2.2.3. Communication

La communication autour de l'exposition a pu être réalisée avec l'aide du service action culturelle. Une fois l'exposition bien définie, et environ une semaine avant sa présentation au public, la diffusion de l'information s'est faite selon trois grands axes :

- des courriers électroniques ont été envoyés aux partenaires habituels : service communication de la mairie, quotidiens régionaux, journaux gratuits annonçant les spectacles et activités sur le département, chaînes de radio et de télévision locales...
- les affiches étaient fournies par la DLL dans le cadre du *Mois du patrimoine écrit*, il restait à les personnaliser au moyen d'un bandeau (titre de l'exposition et lieu) et à les distribuer dans le réseau.

- un dépliant²⁰ a été réalisé et tenu à la disposition des lecteurs pour visiter l'exposition ou en garder une trace. Ce document a également été communiqué au personnel de la médiathèque, afin qu'il ait quelques éléments de réponse en cas de questions de la part de visiteurs.

L'exposition s'est donc déroulée du 05 au 30 octobre à la médiathèque François-Mitterrand. Parallèlement à ce travail, il a fallu concevoir un plan de classement pour l'ensemble du fonds.

2.3. Le plan de classement

Le plan de classement proposé dans le cadre de ce stage est un premier travail d'analyse qui permet d'avoir une vision d'ensemble de la collection. C'est un classement par grandes catégories avec des subdivisions géographiques, thématiques et/ou chronologiques. En aucun cas il n'a été envisagé un inventaire pièce à pièce de cette collection qui en comporte plusieurs milliers, répartis initialement en plus de 200 boîtes ou liasses. En revanche, il a été privilégié un cadre de classement évolutif qui peut se compléter ou se subdiviser sans remettre en cause le travail déjà accompli²¹.

Un premier cadre sommaire a été ébauché après le dépouillement des liasses. Ce cadre a ensuite été complété au fur et à mesure qu'il était « testé ». Ainsi une catégorie initiale comme « faire-part – naissances » a pu être subdivisée en deux sous catégories « faire-part – naissances – collection Pervinquière » et « faire-part – naissances – collection Labbé » après un examen plus poussé du fonds et un début de tri effectif des documents. Si le tri intégral de la collection n'a pas été possible, le stage était suffisamment long pour me permettre de mettre le cadre de classement initial à l'épreuve de la réalité du fonds.

L'élaboration du plan de classement s'est faite en différentes étapes.

- Un survol rapide du fonds, sans modification de l'ordre initial des documents à l'intérieur des dossiers. Chaque dossier a été examiné pièce

²⁰ Voir en annexe.

²¹ Un extrait du plan de classement est proposé en annexe.

par pièce dans la mesure du possible, pour déterminer les thèmes, les types de documents, les supports *etc...* qu'il contenait. Cette étape m'a pris environ 3 semaines.

- Une recherche d'informations sur le donateur. Cette étape s'est avérée extrêmement délicate et mes démarches (auprès des archives municipales de Châtellerauld et de Poitiers, des archives départementales de la Vienne, ainsi que le dépouillement de périodiques et revues savantes du Poitou à la recherche d'éloges funèbres) ne m'ont pas permis de recueillir beaucoup d'informations biographiques sur Arthur Labbé ni d'indications sur l'historique de sa collection.
- Une étude plus précise du fonds, avec prise de notes (dans l'idéal il est recommandé de faire un inventaire écrit pièce à pièce mais la volumétrie du fonds ne me le permettait pas dans les temps impartis). Cette étape m'a pris environ 3 semaines.
- Une proposition de plan de classement a été soumise à M. Rech, responsable du département « patrimoine et recherche » et qui encadrerait mon stage. Ce cadre initial de classement a été validé dans son ensemble. Par la suite, il a pu être sensiblement modifié au cours de l'étape du tri effectif des documents : regroupement de plusieurs rubriques en une seule, ou scission d'une rubrique en plusieurs selon ce qu'a commandé l'examen approfondi du fonds. Il a fallu aussi établir des renvois afin d'explicitier les choix de classement.
- Le tri physique (rapprochements, conditionnement...) n'est intervenu qu'après la validation du classement intellectuel du fonds. Quelques principes essentiels de conservation et de conditionnement ont été adoptés : les chemises en carton acide ont été remplacées par des pochettes de carton neutre ; les documents fragiles ou détériorés ont été placés dans des pochettes transparentes ; les annotations de la main d'Arthur Labbé ont été décollées ou découpées, et conservées dans les dossiers concernés. Les sangles ont été défaites, et les documents sont désormais conservés à plat, dans des boîtes Cochard. Les documents de grand format ont été dépliés et conditionnés à part dans des cartons à dessins adaptés. Idéalement, un

fantôme devait les remplacer dans les dossiers d'origine, mais dans le cas du fonds Labbé où le classement initial est mal documenté et où les formats sont très divers dans un même dossier, la rubrique du plan de classement comporte lorsque c'est cohérent une subdivision « affiches », afin d'éviter la constitution de dossiers constitués à 50% de fantômes. Cette étape a été la plus longue (6 semaines) ; l'assistante de conservation responsable du fonds local et régional ainsi qu'une agent du patrimoine devraient poursuivre ce tri et ce reconditionnement des documents.

- Le stockage et l'implantation sur les rayonnages en magasin ont pu être réalisés dans le cadre du stage ; en revanche la cotation reste à finaliser.

Idéalement, au moment du tri auraient dû intervenir l'estampillage et la foliotation des documents. Ces opérations, bien que très utiles puisqu'elles permettent de garantir l'intégrité d'un fonds, nécessitent beaucoup de temps. Dans le cas du fonds Labbé, l'estampille était déjà présente sur la très grande majorité des pièces. Mais la quantité des pièces, la dispersion initiale des liasses et la probabilité de retrouver d'autres liasses de documents étaient telles que je n'ai pas procédé à la foliotation ni au complément éventuel d'estampillage. Ces tâches seront probablement assurées par le personnel du fonds local et régional (en utilisant les bis, ter... pour faciliter les intercalations dans la foliotation).

Il n'était matériellement pas envisageable de réaliser un traitement complet du fonds (estampillage, foliotation, plan de conditionnement, cotation...) ni de proposer un inventaire analytique complet de la collection. Malgré cette réserve, il était très motivant d'effectuer un travail dont l'utilité apparaissait comme immédiate. De plus, il était très satisfaisant de pouvoir traiter concrètement un fonds et d'en envisager tous les aspects, matériels aussi bien qu'intellectuels, sans oublier la signalisation et la valorisation. L'exposition du *Mois du patrimoine écrit*, puis un futur article destiné à la revue de la Société des Antiquaires de l'Ouest, devraient contribuer à faire connaître au public poitevin la collection constituée par Arthur Labbé de la Mauvinière.

Conclusion

Ces 12 semaines de stage à la médiathèque de Poitiers ont été très enrichissantes à plusieurs égards.

Elles m'ont d'abord donné l'occasion d'une participation active à l'activité d'une médiathèque et d'une immersion dans le quotidien d'un de ses services. L'essentiel de mon travail ayant porté sur le traitement d'un fonds, j'ai pu prendre conscience des enjeux et des difficultés liés à un fonds patrimonial. J'ai pu me confronter à des problèmes concrets, aussi bien matériels (touchant par exemple au stockage et à la conservation des documents) qu'intellectuels (concernant l'organisation de ce fonds). J'ai aussi été amenée à formuler des choix et des avis, discutés ensuite avec les collègues et le responsable du département patrimoine et recherche. J'ai également eu l'occasion de recueillir expériences et témoignages de la part des collègues des différents départements. Enfin, j'ai aussi pu découvrir avec beaucoup d'intérêt les méthodes et les outils de travail des archivistes.

D'autre part, ce stage m'a permis d'occuper la position privilégiée -et protégée- de l'observateur. En effet, en étant étranger à l'établissement et en ayant vocation à n'y pas rester, il est plus facile de porter un regard dépassionné sur cet établissement. En étant en quelque sorte en dehors des rivalités (budgétaires par exemple) et des positionnements stratégiques des individus comme des services, il est plus aisé d'obtenir la confiance des collègues, et de recueillir recommandations, commentaires et comptes-rendus d'expériences. Cette position de stagiaire, à la fois intégrée à l'équipe de direction et extérieure à l'établissement, m'a permis d'avoir une vision globale du fonctionnement d'une médiathèque et de son réseau, d'aborder des questions de politique générale de l'établissement et de mesurer les enjeux politiques, techniques, financiers et humains du métier de conservateur.

Bibliographie

Aleton, Anne-Claire. *La Maison du Moyen-Age : pôle associé de la Bibliothèque nationale de France à Poitiers.* Mémoire de fin d'études pour l'obtention du DUT Métiers du Livre filière bibliothèque-médiathèque, IUT Michel de Montaigne Bordeaux III, année universitaire 2002-2003.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAMBRAI. *Cambrai par le détail.* Exposition du 17 septembre au 27 novembre 2004. Paris : Fédération Française pour la Coopération des Bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation, 2004.

BIBLIOTHÈQUE L'HEURE JOYEUSE. *Faire-part de naissance : une histoire en images.* Exposition à Paris du 8 septembre-20 novembre 2004. Paris : Fédération Française pour la Coopération des Bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation, 2004.

BIBLIOTHÈQUE DES ARTS DÉCORATIFS. *Le cabinet des merveilles de Monsieur Maciet : écriture et imprimerie.* Paris : Fédération Française pour la Coopération des Bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation, 2004.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *L'Ephémère.* Revue de la bibliothèque nationale de France n°10, 2002.

Compte, Jean-Marie. *La Maison du Moyen-Age : introduction.* Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, n°172, 3^e trimestre 1996, p. 41-45.

Compte, Jean-Marie et Rech, Régis. *Poitiers, bibliothèque municipale.* In : *Patrimoine des bibliothèques de France*, VII, Paris : Payot, 1995.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. *La pratique archivistique française.* Sous la dir. de Jean Favier, assisté de Danièle Neirink. Paris : Archives nationales, 1993.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. *Les archives personnelles des scientifiques. Classement et conservation.* Paris : Archives nationales, 1995.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. *Règles pour la restauration et la reliure des documents d'archives.* Paris : Ministère de la Culture, 1999.

Eboli, Gilles. *Les pôles associés de la BnF.* Bulletin des bibliothèques de France, 2002, T.47 n°6, p. 91-93.

ECOLE NATIONALE DES CHARTES, ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. *Dictionnaire des archives français-anglais : de l'archivage aux systèmes d'information.* Paris : AFNOR, 1991.

Hildesheimer, Françoise. *Les archives privées : le traitement des archives personnelles, familiales, associatives.* Paris : Christian, 1990.

Le Saux, Annie. *Les pôles associés.* Bulletin des bibliothèques de France, 1998, T.43 n° 4, p. 131-132.

Magre, Laurent. *Le fonds Bélisaire Ledain (XIV-XVIII^e siècles) de la bibliothèque municipale de Poitiers : traitement archivistique et proposition de classement.* Université de Haute Alsace, mémoire de maîtrise, sd. (photocopies, cote POI 017.1 MAG).

Pellen, René. *Le pôle associé de Poitiers sur le Moyen-Age.* Le médiéviste et l'ordinateur, été 1997, n°35. [en ligne] disponible sur : <http://lemo.irht.cnrs.fr/35/mo3510.htm> (consulté le 16 septembre 2004).

Perrin, Georges. *Mise en oeuvre et évolution des pôles associés de la BnF.* Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 2è trim.2000.

Perrin, Georges (sous la dir. de). *Développer et exploiter un fonds spécialisé.* Villeurbanne : ENSSIB, 1999. (La boîte à outils).

Petit, Nicolas. *L'éphémère, l'occasionnel et le non-livre (XV^e-XVIII^e siècles).* Paris : Klincksieck, 1997.

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS-MITERRAND. POITIERS. *Portraits d'écrivains : la représentation de l'auteur dans les manuscrits et les imprimés du Moyen-Age et de la première Renaissance.* Exposition du 23 Juillet au 26 Octobre 2002. Poitiers : médiathèque François-Mitterrand ; Paris : fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation, 2002.

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS-MITERRAND. POITIERS. *Deux siècles de bibliothèque à Poitiers.* Exposition du 27 Juillet au 25 Septembre 2004, Poitiers : médiathèque François-Mitterrand, 2004.

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS-MITERRAND. POITIERS. *Riches heures de Poitiers.* Exposition du 9 Juillet au 12 Septembre 1998, Poitiers : médiathèque François-Mitterrand, 1998.

Savoirs en chantier : naissance de la Médiathèque de Poitiers. Réalisation par Patrick Tréguer et Marika Boutou. Poitiers : Ville de Poitiers / Carré Images / Le Local, 1996. (cassette vidéo VHS, 45mn, couleur).

Simmat, Gérard. *Châtelleraut, histoire illustrée de la ville aux XIX^e et XX^e siècles.* Barbentane : Equinoxe, 2001 (Le temps retrouvé).

Table des annexes

ANNEXE 1 : LE LEGS D'ARTHUR LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE POITIERS	39
ANNEXE 2 : LE FONDS ARTHUR LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE.....	41
ANNEXE 3 : DÉPLIANT DE L'EXPOSITION « EPHÉMÈRES : LA COLLECTION ARTHUR LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE »	47
ANNEXE 4 : LISTE DES CARTELS DE L'EXPOSITION « EPHÉMÈRES : LA COLLECTION ARTHUR LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE ».....	48
ANNEXE 5 : EXTRAITS DU PLAN DE CLASSEMENT DE LA COLLECTION ARTHUR LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE	56
ANNEXE 6 : QUELQUES ÉPHÉMÈRES DE LA COLLECTION D'ARTHUR LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE.....	60

Annexe 1 : Le legs d'Arthur Labbé de la Mauvinière à la bibliothèque municipale de Poitiers

Extrait du registre du conseil municipal de Poitiers, 1^{er} juillet 1916.

« M. le maire donne connaissance au conseil des lettres en date du 19 juin 1916, par lesquelles madame Veuve Labbé de la Mauvinière de Châtellerault et M. Labbé de la Mauvinière, avocat à la Cour d'Appel de Paris, ont fait part à la municipalité d'un legs verbal d'un nombre considérable d'ouvrages poitevins fait à la bibliothèque municipale de Poitiers par M. Arthur Labbé de la Mauvinière, leur mari et oncle.

Il invite le conseil à se prononcer sur l'acceptation de ce legs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Considérant que ce legs, qui n'est grevé d'aucune charge ni conditions onéreuses pour la commune, viendra augmenter les richesses de la bibliothèque municipale de Poitiers,

Par ces motifs :

Accepte avec grand plaisir ce don verbal fait à la bibliothèque par le *de cujus*.

Adresse à sa mémoire le témoignage de la vive reconnaissance de la ville de Poitiers.

Exprime tous ses remerciements à Madame sa Veuve et à M. René Labbé de la Mauvinière, exécuteur testamentaire de son oncle, ainsi qu'à tous ses héritiers, pour cette généreuse et très importante donation.

En ce qui concerne les dépenses résultant de cette donation pour le transport des collections de Châtelleraut à Poitiers et à leur installation à la bibliothèque municipale, le Conseil, sur la demande de Monsieur le Maire, renvoie le devis des dépenses à l'examen des commissions des Finances et de l'Instruction Publique ».

Annexe 2 : Le fonds Arthur Labbé de la Mauvinière

1- présentation biographique

Nous savons peu de choses de la vie d'Arthur-Adolphe Labbé de la Mauvinière. Il est né à Châtellerault le 28 mars 1845, dans une famille aisée : son père, Louis-Adolphe est licencié en droit et propriétaire à Châtellerault, sa mère est Adèle-Elisa Hérault, fille de René-Adelson, banquier et personnalité importante de Châtellerault. Les familles Labbé et Hérault semblent avoir épousé les idées républicaines dès les années 1840. La famille Labbé achète vers le milieu du XIX^e siècle le domaine de la Mauvinière (commune de Blaslay, Vienne), et obtient en 1901 le droit officiel d'ajouter "de la Mauvinière" à son patronyme initial. Arthur apparaît indifféremment sous l'une ou l'autre forme.

Arthur Labbé fait d'abord des études de droit à la Faculté de Poitiers, avant d'exercer la profession de banquier à Châtellerault. Son activité professionnelle est de courte durée : dans une lettre de la banque Hérault, Godard, Labbé et Cie datée du 25 juin 1875, les clients sont informés que, pour des raisons de santé, Arthur Labbé "cesse de prendre une part active à la gestion de [notre] maison de banque". Il a alors 30 ans. Sur divers documents (courriers, invitations...), Arthur Labbé est souvent qualifié de "propriétaire". Son aisance financière et sa "retraite" anticipée lui permettent d'avoir une intense activité de collectionneur et de faire partie de nombreuses associations ou sociétés savantes. Il est lié à plusieurs grandes familles

châtelleraudaises comme les Hérault, mais aussi les Papillault (qui ont donné plusieurs proviseurs au lycée de Châtellerault). Au cours de son passage à la Faculté de Poitiers, il se lie avec la famille Pervinquière (Abel, le père, est professeur à la faculté de droit de Poitiers). Une partie de la collection de faire-part d'Arthur Labbé provient d'ailleurs, à la suite d'un don ou d'un achat, de celle de Martial Pervinquière, lui aussi professeur à la faculté de droit de Poitiers. Nous savons aussi qu'Arthur Labbé a été en contact avec Rodolphe Salis, fondateur du cabaret "Le Chat Noir" à Montmartre et Châtelleraudais comme lui. La médiathèque conserve d'ailleurs tout un ensemble de programmes, affiches et découpes pour théâtre d'ombres provenant de ce fameux cabaret. Ce dossier comprend aussi 2 lettres : l'une de Rodolphe Salis à Arthur Labbé l'informant qu'il lui envoie des documents relatifs au Chat Noir, l'autre de Labbé à Salis l'en remerciant. On ne peut déduire de cet échange (probablement lacunaire) que les deux hommes se sont rencontrés.

Arthur Labbé s'est impliqué dans de nombreuses sociétés savantes ou associations locales. Sa collection permet aujourd'hui de connaître ses différentes activités :

- Membre actif de la société des archives historiques du Poitou : membre titulaire depuis 1882 et secrétaire depuis 1908 (in *Archives historiques du Poitou*, XLI, 1919, p. IV) ;
- Membre de la Société des antiquaires de l'Ouest (SAO) ;
- Membre adhérent de l'Alliance Française : comité régional de Poitiers (carte d'adhérent, malheureusement non datée) ;
- Membre du comité de la bibliothèque de Châtellerault (carton d'invitation à l'exposition d'horticulture de Châtellerault en septembre 1909) ;
- Membre probable de l'Association régionaliste poitevine (demande de règlement de sa cotisation, datée du 22 avril 1913) ;
- Sociétaire honoraire de la société des retraités de la manufacture d'armes et de l'Etat de Châtellerault ;
- Membre honoraire de la "Société de l'Union" (invitation à une remise de récompense, le 10 mars 1893) ;
- Membre sociétaire du cercle châtelleraudais de la ligue de l'enseignement

- (carte d'adhérent de 1876 à 1878) ;
- Membre de la société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers (diplôme du 4 juin 1884 attestant de son admission comme membre titulaire) ;
 - Membre de la société châtelleraudaise d'études et d'excursions (convocations à diverses excursions, notamment dans les années 1900 – 1910) ;
 - Membre honoraire de « la patriote », société de tir et de gymnastique de Châtellerault (carte de membre, 1890) ;
 - Membre honoraire de l'Harmonie de Châtellerault (carte de membre, 1895) ;
 - Membre du Cercle du commerce et de l'industrie (carte de membre, 1906) ;
 - Permis de chasse (1889). Ce document est précieux, car il comporte un signalement physique détaillé d'Arthur Labbé (nous ne possédons pas de portrait de lui).

Les dictionnaires biographiques ne mentionnent pas Arthur Labbé (à l'exception du Beauchet-Filleau²²). Les quelques éléments biographiques connus le sont grâce à des documents d'archives, ou grâce à des éphémères (cartes d'adhérents, courriers de la banque Héault, Godard, Labbé et Cie, correspondance) issus de la propre collection d'Arthur Labbé, ce qui illustre bien le caractère documentaire de ce type de documents.

A la mort d'Arthur Labbé le 24 décembre 1915 et selon sa volonté, sa bibliothèque ainsi que tous les documents, imprimés et manuscrits, qu'il avait amassés reviennent à la ville de Poitiers. Une rue de la ville (entre l'église Sainte-Radegonde et la cathédrale) porte aujourd'hui son nom.

²² Beauchet-Filleau, Eugène Henri Edmond. *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. 7 vol. Poitiers : Odin et Cie, 1891-1879.

2- L'ensemble documentaire.

Arthur Labbé a été un collectionneur passionné de documents relatifs au Poitou et surtout à la Vienne (Châtellerault, Loudun et Poitiers en particulier). Il a constitué un ensemble unique d'ouvrages traitant du Poitou ou imprimés dans le Poitou : au total, plus de 8000 volumes et brochures ainsi que quelques manuscrits, datant du XVI^e au début du XX^e siècle. Parallèlement à cette bibliothèque composée de volumes « classiques », Arthur Labbé a collecté plusieurs milliers d'éphémères concernant la vie économique, politique et sociale de son département. C'est cette seconde partie de la collection Arthur Labbé qui a fait l'objet de notre stage.

La collection d'éphémères léguée par Arthur Labbé de la Mauvinière est un fonds clos, puisqu'il n'est plus alimenté depuis la mort du collectionneur en 1915 : en cela il s'apparente en partie à un fonds d'archives littéraires comme en conservent de nombreuses bibliothèques. La majeure partie des pièces concerne le XIX^e et le début du XX^e siècles ; il faut signaler toutefois un grand nombre de documents datant du XVIII^e siècle (factums en particulier) et de la Révolution Française (décrets de l'assemblée nationale). Les types de documents rassemblés par Arthur Labbé de la Mauvinière et représentant au total plusieurs milliers de pièces sont très variés : brochures ; factums, mémoires ; thèses ; affiches et placards ; cartes, croquis et plans ; estampes et gravures ; photographies ; cartes postales ; tracts et bulletins ; prospectus publicitaires ; cartes de commerce ; cartons d'invitations ; cartes de visites ; programmes ; faire-part (mariages, naissances, décès) ; factures et reçus commerciaux ; manuscrits (copies de pièces d'archives, notes de travail manuscrites) ; périodiques ; coupures de presse ; monographies en cahiers ; pièces de correspondance (correspondance personnelle, correspondance entre Labbé et des libraires par exemple). Il s'agit avant tout d'un fonds d'intérêt local.

Le fonds, stocké dans un magasin respectant les normes de température et d'hygrométrie, se présentait sous forme de liasses et de documents épars qui

représentent un total d'environ 20 mètres linéaires. Certaines liasses (environ 165), déjà constituées et identifiées par un titre de la main d'Arthur Labbé, étaient abritées dans des chemises en carton. D'autres chemises (35) contenaient des documents sommairement classés et regroupés par Arthur Labbé sous la rubrique "divers" (avec parfois une précision géographique : "Divers- Châtellerault"). Enfin, une partie du fonds (entre 3 et 4 mètres linéaires) consistait en des piles de documents entreposés sur des étagères sans classement, conditionnement ni protection aucune.

Il ne semble pas qu'Arthur Labbé ait effectué un classement systématique de sa collection. Un classement sommaire a parfois pu être repéré, mais sans continuité. Il mêlait :

- un classement thématique (par exemple "élections"),
- un classement géographique (comme "imprimés divers- Châtellerault"),
- un classement chronologique (« Divers-Révolution »),
- un classement par type de documents (« décrets »),
- un classement par format ("affiches"),
- un classement par provenance ("divers-imprimerie Bruneau-Rossignol de Loudun").

Ce classement initial n'était pas très rigoureux : dans une liasse "fêtes et spectacles", on pouvait très bien y trouver également des imprimés commerciaux, des faire-part ou des brochures de distributions des prix. D'autre part, des documents relatifs par exemple aux élections pouvaient se trouver dans des chemises "élections" bien sûr, mais aussi dans des cartons "Divers-Châtellerault", dans des liasses "Révolution", dans des dossiers relatifs à un imprimeur ou dans les piles de documents simplement entassés et non triés. Sans doute Labbé avait-il défini quelques grands thèmes de classement, mais il ne les a pas respectés de façon suivie et systématique. Aucune trace de fichier ou d'inventaire n'a pu être retrouvée. Peut-être Labbé s'est-il laissé déborder par l'importance de sa collection, peut-être aussi a-t-il profité d'occasions inattendues de l'enrichir (par exemple en recueillant des "archives" d'imprimeurs) sans penser à faire évoluer son cadre de classement. De plus, le fonds est entré à la BM en 1916 : il a subi un traitement

sommaire (estampillage de la plupart des pièces) et un déménagement (sans compter d'éventuels déplacements à l'intérieur des magasins de l'ancien bâtiment) : rien ne prouve donc que le classement initial ou l'ordre des documents dans une liasse n'ait pas été quelque peu modifié. La restitution d'un classement originel ne semblait donc pas souhaitable pour deux raisons. D'une part ce classement initial, à supposer qu'il ait existé, n'était pas assez documenté. D'autre part, un tel classement serait trop lâche et ne permettrait pas de remplir l'objectif que s'est fixé la Bibliothèque : rendre ce fonds accessible aux lecteurs ou aux chercheurs. Le parti adopté a donc été de "construire" un classement en y intégrant dans toute la mesure du possible les catégories définies par Arthur Labbé. Ainsi, le classement général est thématique, mais avec des subdivisions géographiques, chronologiques ou par type de support.

***Annexe 3 : dépliant de l'exposition
« Ephémères : la collection Arthur
Labbé de la Mauvinière »***

Annexe 4 : liste des cartels de l'exposition « Ephémères : la collection Arthur Labbé de la Mauvinière »

1- Les travaux de ville

Les **billets d'enterrement** accompagnent ou remplacent les "placards", ou affiches. Au début du XIX^e siècle, une gravure est souvent insérée : initiale ou représentation symbolique de la mort (squelette, convoi funéraire, personnage féminin dont la torche est renversée). A la fin du siècle, on préfère border d'un liseré noir le faire-part ainsi que l'enveloppe.

Faire-part de décès avec gravure. 1822.

Faire-part annonçant le **décès** d'Edouard Labbé, grand-oncle d'Arthur. 1875.

Faire-part de mariage entre Melle de Clairvaux et M. de Lastic Saint-Jal. 1890. Le monogramme, le carton épais à tranche dorée, le double faire-part attaché par un ruban montrent bien le soin mis à honorer son titre de noblesse.

Faire-part de naissance de Carmen de Gabriac. 1882.

Attestation délivrée à Arthur-Adolphe Labbé par le principal du collège de Châtellerault pour l'obtention du **prix d'excellence**. 1855.

Permis de chasse délivré à Arthur Labbé, le 29 Août 1889. Nous ne possédons pas de portrait d'Arthur Labbé, mais une description physique détaillée nous est fournie par ce document dans la colonne "signalement".

Photographie noir et blanc. Une crue à Châtellerault. Sans date.

Prospectus publicitaire. *Guérison radicale des cors aux pieds par le moyen d'un suc de plante..* Sans date [après 1895].

Notez la retranscription de témoignages de confiance, pratique encore courante aujourd'hui dans ce type de réclame.

Prospectus publicitaire. *Valobra, de Paris,...* .Sans date.

Les commerçants, encore volontiers colporteurs, venaient "déballer" leur marchandise, forcément parisienne et "dans les plus nouveaux goûts" dans les villes de province. Le sieur Valobra a visiblement tenté de décrire avec exhaustivité les articles proposés, d'où cette liste pittoresque et évocatrice imprimée en petits caractères.

Prospectus. *Pensionnat de jeunes demoiselles, rue du grand pavé n° 29 à Loudun.*
1 feuillet recto verso. 1834.

Ce document décrit les cours assurés dans ce pensionnat et donne le nom des enseignants ainsi que les coûts d'inscription. Cet exemplaire est en fait une « épreuve » de l'imprimeur : y sont encore visibles dans la marge les corrections à apporter pour le tirage définitif. Il en a été commandé 100 exemplaires.

Carte de commerce. Maison Crémieux, tailleur à Poitiers. Sans date.

Carte de commerce avec 3 échantillons de tissus. Maison Vannier et Cie, Poitiers. 1891.

Carte de commerce. Maison A. Guyot, Poitiers. Carton coloré et impression en relief. Sans date.

2- La vie administrative et sociale

Affiche. *Dépêche télégraphique, Paris, le 26 juin, à 2 heures du soir.* 1848.

Les nouvelles circulent vite entre Paris et la province : la dépêche émise de Paris le 26 juin 1848 est affichée dès le lendemain à Loudun (100 exemplaires ont été tirés). A la suite de la fermeture des ateliers nationaux le 21 juin 1848 des manifestations ont lieu à Paris avec pour mot d'ordre "du travail et du pain". Entre le 23 et le 26 Juin, ce sont des insurrections qui éclatent, vite réprimées par l'armée et la garde nationale sous les ordres du général Cavaignac. Ces "journées sanglantes" firent plus de 4000 morts du côté des insurgés et plus de 1500 du côté des forces de l'ordre. Cette dépêche placardée sur les murs de Loudun et des environs annonce la fin de l'insurrection parisienne.

Affiche. *Vente [...] du mercredi 9 avril 1862 à midi de l'ancienne église de Notre-Dame-la-Petite, ayant servi en dernier lieu de boucherie, sise à Poitiers, rue Notre-Dame-la-Petite.* 1862. La mise à prix est de 10 500 francs.

Planche d'assignats de cinq livres. An II de la république (1794).

Ce papier-monnaie émis sous la Révolution était gagé sur les Biens Nationaux, dont les possessions confisquées à l'Eglise. Deux devises sont imprimées : "la loi punit le contrefacteur" et "la nation récompense le dénonciateur".

Arrest du conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que le nombre des imprimeurs de la généralité de Poitiers, sera et demeurera fixé à celui de trois. A Paris, de l'imprimerie royale, 1759. In-folio.

Des arrêts de 1723, 1739 et 1744 limitent le nombre d'imprimeurs admis à exercer dans chaque ville. Ces dispositions ne sont visiblement pas respectées, et un nouvel arrêt est pris en 1759 pour la généralité de Poitiers : deux imprimeries sont autorisées à Poitiers, et une à Niort. Les autres (notamment à Thouars, Châtellerauld et Fontenay) doivent être supprimées, immédiatement ou à la mort de l'imprimeur en exercice selon les cas. Les sanctions encourues sont considérables : 500 livres d'amende et la confiscation de tout le matériel d'imprimerie (presses,

caractères...).

Affichette. *Permis de glaner, rateler et grapiller.* 1855.

Ce placard était destiné à être affiché dans les rues de Loudun et de son canton en 1855. Il s'agit ici de l'exemplaire archivé par l'imprimeur : il en a tiré 500 exemplaires qui lui ont rapporté 6 francs.

Formulaire. *Prestation en nature.* 1833. Loudun.

1000 exemplaires ont été fournis par l'imprimeur.

Billet de logement pour deux militaires. 1829.

Tarifs des droits exigés pour dispenses accordés tant par Mgr. l'évêque de Poitiers que par le souverain pontife . In-folio. 1838.

Les sacrements sont administrés par l'Eglise qui fixe les règles mais aussi les exceptions ou dispenses. Des classes sont déterminées en fonction de la fortune. Chaque individu doit verser une somme d'argent selon sa classe pour pouvoir contourner une interdiction. Ce document possède une particularité : une correction, imprimée sur un papier séparé, a été collée à l'endroit à modifier afin d'éviter de réimprimer la totalité.

Signalement d'un cheval volé, sur papier à en-tête du tribunal de Loudun. 1851.

Le verso du second feuillet (quatrième page) était laissé blanc pour noter l'adresse du destinataire. Une fois plié en deux et cacheté le document pouvait être expédié sans enveloppe. Il a été tiré 200 exemplaires de cet avis de recherche. Une "coquille" est restée inaperçue : la date imprimée est "1551", mais la date manuscrite 1851 est évidemment la bonne.

Lettre du sous-préfet Rivereau envoyée aux citoyens-maires de sa circonscription le 14 juin 1848. Ordre d'arrêter Louis-Napoléon Bonaparte. Au début de la seconde République, les prétendants au trône des différentes dynasties (Bourbons, Orléans, Bonaparte) étaient interdits de séjour en France.

Bulletin de vote pour le Général Eugène Cavaignac.

Elections présidentielles du 10 décembre 1848.

Cavaignac avait durement réprimé l'insurrection ouvrière de juin 1848. Il fut battu le 10 décembre 1848 par Louis-Napoléon Bonaparte.

Bulletin de vote pour Louis-Napoléon Bonaparte. Vote des 20 et 21 décembre 1851.

Louis-Napoléon Bonaparte, président de la république depuis décembre 1848, organise un coup d'Etat le 2 décembre 1851 : il élimine l'Assemblée législative et renforce le pouvoir exécutif à son avantage. Les 20 et 21 décembre 1851, il fait organiser un plébiscite : le OUI l'emporte très largement.

Bulletin de vote pour le rétablissement de l'Empire.

Vote des 21 et 22 novembre 1852. Le OUI l'emporte là encore largement, et l'Empire est officiellement rétabli le 2 décembre 1852.

Carte d'électeur délivrée à M. Adolphe Faulcon lors du scrutin pour le rétablissement de l'Empire. Dans la marge, une note manuscrite donne des résultats parus dans la presse du 3 décembre 1852 : Oui : 7 824 189 voix ; non : 253 145 ; nuls : 63 326.

Affiche. 1904. Voici le texte de la note manuscrite d'Arthur Labbé figurant au dos de ce document :

Affiche apposée sur les murs de Châtelleraut le 10 février 1904, faisant allusion à un coup de pied au derrière donné publiquement par M. Monta, président de l'Harmonie, au jeune Raoul Chaufour, étudiant, qui l'avait, sous le voile de l'anonyme, injurié dans le journal socialiste l'Eclairer, comme il l'a fait pour beaucoup d'autres personnes très honorables. D'après les on-dit, cette affiche aurait été rédigée par M. Marquet, professeur de musique à Châtelleraut, ami de M. Monta.

3- Les fêtes et spectacles

Photographie noir et blanc, collée sur carton.

Souvenir du baptême de la cloche franco-russe. Châtellerault, 19 mai 1897.

Tract. *Expériences de daguerréotype.* 1840.

Tract. *Les rayons X du Dr Roentgen.* [1898].

Affiche. *Grand muséum anatomique selon Dupuytren (visible pour les adultes).* [1904].

Tract. *Madame Josepha.* Non daté.

Tract. *Madame Rita, célébrité européenne.* Non daté.

Tract. *A la suite d'un pari, un coiffeur renommé de la ville de Châtellerault dans la cage aux lions rasera M. Laurent.* 1896.

Tract. *Grande ménagerie de Mlle Pezon veuve Seguin.* [1898].

Affiche. 1915. *Théâtre municipal de Châtellerault.* Programme des 25 et 26 Juin 1915.

On y remarque en particulier les « actualités de guerre ».

Dépliant. *Ville de Châtellerault. Kermesse : le moulin du rire.* 1913.

Invitation sur carton adressée à Arthur Labbé et programme imprimé sur languette de tissu. Harmonie de Châtellerault : Invitation et programme. 1900.

Programme. *Ville de Poitiers. Salle de l'impasse Ste-Radegonde : Soirée artistique du 27 juin 1886.* Au recto du premier feuillet : programme ; au verso du

second feuillet : dessin japonisant.

4- Littératures populaires, littératures savantes

Chanson. *Pleine lune* : 11 couplets manuscrits sur papier, signés Raphaël Chaigneaud et datés du 2 Août 1890. Notez la « variante pour les dames » proposée en bas du feuillet.

Affichette. *Extrait de l'instruction populaire sur le choléra morbus*. 1832.

L'épidémie de choléra de 1832 a été violente, en particulier à Paris. Les administrations locales répercutent les consignes sanitaires : celles-ci sont souvent sommaires, parce que l'on croit que la santé physique est très liée à la santé morale. Elles permettent néanmoins de rappeler des habitudes d'hygiène élémentaires et des consignes de tempérance.

Brochure, 4 p. *Nouvelle maladie sur les bœufs et chevaux, annoncée par Louis Villatte dit La Forge, Maréchal du pont d'Agris*. In folio.1763.

Brochure, 15 p. *L'estafette de la Vienne, guide du voyageur à Poitiers*. 1851.

Brochure touristique, comprenant notamment des listes de commerçants, des réclames, des itinéraires de visite dans Poitiers, des faits-divers...

Planche d'herbier (12 pl. au total). *Spacelaria*. Non daté.

La note n'est pas de la main d'Arthur Labbé.

Brochure. *Entretien d'in breger avec sen'ami sus différents oubjets de la Ville de Poitiers, et sretout sur la cataflaque érégi dans l'Eglise Cathédrale le 30 Jullet 1774 par Perrot-Franceillon Piorry, écoulrier de philosopholie*. In-folio. 1774.

Texte en langue poitevine.

Brochure, 27 p. *Œuvre d'Egypte pour le rachat des petites éthiopiennes*. [Vers 1845].

Brochure, 15 p. *Vie et mort d'une jeune éthiopienne décédée au Bon Pasteur d'Angers le samedi 14 juin 1845.*

Si les brochures se voulaient moins éphémères que les simples feuilles volantes, la mauvaise qualité du papier, la fragilité de la couverture et de la couture ne leur permettaient pas de survivre à de nombreuses consultations.

Brochure, 38 p. *Almanach paroissial de Saint-Jean-Baptiste. Châtelleraut. Année 1915.* A côté du calendrier, on trouve dans ces almanachs les dates des foires, les « principaux évènements » de l'année écoulée, et les « évènements de la guerre » : faits héroïques, actes de bravoure de la part de membres du clergé, etc...

Brochure, 13 p. *Instructions pour la préparation des substances nécessaires au bronzage des armes modèle 1874.* 1884.

Brochure, 16 p. *Instructions pour le traitement des vignes par le sulfure de carbone.* 1883. Cet insecticide sert à lutter contre le phylloxera qui décima les vignes jusqu'au début du XX^e siècle.

Annexe 5 : extraits du plan de classement de la collection Arthur Labbé de la Mauvinière

1- Arthur Labbé

Biographie

Documents personnels et familiaux

Correspondance privée

Divers

Enveloppes et bordereaux d'affranchissement

Liasses constituées par A.Labbé

Doc. non identifiables

Herbier (14 planches)

Le bibliophile

Correspondance avec des libraires, relieurs...

Catalogues de librairie (voir aussi 5 Economie- documents publicitaires- prospectus de libraires et d'imprimeurs ; voir aussi les périodiques)

L'érudit

Dossiers et notes de travail

Famille Vautelou

Pièces inédites concernant le couvent des capucins de Châtellerault

Le château du Bournais et ses seigneurs

Dupuis-Vaillant

Creuzé-Latouche

Affaires Nivert, Colombet et Cie : articles de journaux, portraits et autres

Le drame d'Usseau : 4 mai 1905 : extraits de journaux

Révolution de 1848 : les troubles de Limoges : les accusés devant la cour d'assises de la Vienne

Les de Nassau à Châtellerault (1760-1816) : correspondance et notes

Androuet du Cerceau

Biographies protestantes

Coupures de presse diverses

[Copie d'actes administratifs]

[...]

3- Elections et vie politique

Elections

Listes générales de jurys (grands formats et affiches)

Doc. électoraux : Révolution et Empire

Doc. électoraux : 1815-1847

Doc. électoraux : 1848-1851

Doc. électoraux : 1852-1870

Doc. électoraux : 1871-1878

Doc. électoraux : 1881-1888

Elections législatives de 1889 et 1890

Doc. électoraux : 1891-1899

Elections législatives 1892

Elections municipales 1892

Elections municipales 1896

Elections législatives 1896

Elections législatives 1898

Elections conseil d'arr. et conseil général 1898

Elections sénatoriales 1900
 Elections municipales 1900
 Elections conseil d'arrondissement 1901
 Elections municipales (Vicq) 1902
 Elections législatives 1902
 Elections municipales 1904
 Elections conseil d'arr. et conseil général 1904
 Elections municipales Châtelleraut 1905
 Doc électoraux : 1903-1905
 Elections législatives 1906
 Elections conseil d'arr. 1907
 Elections sénatoriales 1907
 Elections municipales 1908
 Elections sénatoriales 1909
 Doc. électoraux 1906-1910
 Elections municipales 1912
 Elections législatives 1914
 Doc. électoraux 1913-1915
 Doc. électoraux non datés

Vie politique

Affiches

Discours et propagande politiques (voir aussi 4 Vie sociale- divers-
chansons et poèmes de circonstances)

Syndicalisme, mouvement ouvrier

4- Vie sociale

Invitations/convocations (si elles comportent un programme, de concert par exemple, voir "programmes"). Pour les comices, secours mutuels, distribution de prix, messes et sermons voir à ces rubriques.

- SAO
- Archives historiques du Poitou
- Autres invitations/convocations

Tickets d'entrée

Programmes (inférieurs à format A4)

Musique

Théâtre

Autres

Affiches (environ format A4)

Théâtre (et opéras, cafés-concerts, spectacles de rue...)

Châtelleraut (2)

Loudun

Poitiers

Autres localités

Musique

Cinéma

Cirque

Sports et Loisirs

Divers (kermesses, fêtes de bienfaisance...)

Affiches grand format (toutes fêtes et spectacles, toutes localités)

Associations, sociabilités (voir aussi : 5 Economie- Banques et assurances-
secours mutuels ; 10- Histoire et géographie- sociétés savantes)

Groupe châtelleraudais des annales

Cercle français de Châtelleraut

Autres

Divers

Billets de loterie

Brochures diverses (catalogues...)

Menus

Coupures de presse

Chansons et poèmes de circonstances

[...]

***Annexe 6 : quelques éphémères de la
collection d'Arthur Labbé de la
Mauvinière***